

**PLANIFICATION RÉVISÉE DES ACTIVITÉS AU PALAIS DE JUSTICE DE GATINEAU
LUNDI 16 MARS 2020**

COUR DU QUÉBEC

Jeunesse

La juge Dutilly procédera à l'audition de tous les dossiers de protection impliquant le placement d'enfant dans la salle 16 compte tenu de la nature urgente de ces dossiers.

Le juge Noël procédera à l'audition des dossiers de la LSJPA et les urgences en matière jeunesse en salle 13.

Pénal

*L'adjointe des juges de paix magistrat, Mme Larocque, s'occupera de la gestion des demandes d'autorisations judiciaires et ces dernières seront traitées par la juge Lafrance. Elle procédera **au report** des dossiers en salle 7.*

Civil

*Les dossiers des petites créances qui sont fixés dans les salles 8 et 9 **seront remis** à une date ultérieure. Ces dossiers seront traités à partir de la salle 9.*

Le juge Tremblay traitera le cas échéant, les demandes de garde en établissement et autres mesures urgentes en salle 9.

Criminel

*Les dossiers prévus en salle 6 par la juge Millar **seront remis** à une date ultérieure.*

Le dossier prévu en salle 15 sera traité tel que prévu par le juge Philippe.

La juge Marcil siègera en salle 5 afin de traiter tous les dossiers de la pratique criminelle, incluant les enquêtes sur remise en liberté.

Quant aux comparutions, enquêtes sur remise en liberté référée de la salle 5 et autres mesures urgentes, ils seront traités en salle 4 par le juge Langevin. Toutes les apparitions des personnes détenues dans cette salle se feront par Visio-comparution.

COUR SUPÉRIEURE

Civil

Le juge Faullem assurera l'appel du rôle de la Cour Supérieure pratique civile en salle 11 à 9 et traitera les dossiers de pratique civile nécessitant une audition en urgence.

Criminel

La gestion du dossier prévu devant jury sera assurée par la juge Mandeville par visiocomparution en salle 1 à 13h15.

MARIAGES, UNIONS CIVILES

Les entrevues de mariage et de petites créances sont annulées. Seules les entrevues pour motifs humanitaires pour les mariages ou les entrevues de petites créances pour prescription se tiendront.

La célébration des mariages continue pour les cérémonies déjà publiées et motifs humanitaires.